



**A quelques jours de la reprise des cours, ces chefs d'établissements exigent pour des recrutements, des sommes d'argent dont le montant va de 50.000 à 100.000 Fcfa, en fonction des salles de classe.**

Au Lycée bilingue de Nyalla, à Douala, le mur qui fait office de babillard, est touffu. Dans cet espace, y sont déjà affichées, des listes des anciens élèves, des informations relatives aux inscriptions pour la prochaine année scolaire, des demandes de transfert ou de permutation d'élèves. D'autres renseignements comme ceux relatifs au recrutement de nouveaux élèves dans cet établissement scolaire n'y figurent pas.

Ces informations, apprend-on, sont disponibles au secrétariat du proviseur. Les modalités en question, peuvent être aussi données aux visiteurs par les membres de l'administration. A en croire l'un d'eux, la somme d'argent à déboursier pour obtenir une place varie en fonction de la classe. Pour les classes de 5e et 4e, la somme demandée est de 50.000 Fcfa, renseigne la source au cours d'un échange. « Il faut également constituer un dossier qui comprend une demande manuscrite, une photocopie d'acte de naissance, un bulletin annuel de notes, le tout dans une chemise », détaille notre interlocuteur.

Le même montant d'argent est aussi demandé aux nouveaux élèves qui souhaitent être admis au Lycée de Akwa. Contrairement au Lycée bilingue de Nyalla, un communiqué relatif aux

recrutements y est affiché. Seulement, les sommes d'argent qui doivent «accompagner» le dossier ne sont pas mentionnées.

Mais, l'enveloppe et dossier doivent être exclusivement déposés au secrétariat du proviseur de cet établissement scolaire, renseigne le communiqué. En cette veille de rentrée scolaire, les demandes de recrutement d'élèves dans les lycées sont multiples. Toute chose qui oblige certains parents d'élèves à s'entourer d'intermédiaires dans l'espoir de voir prospérer leurs dossiers.

Sarah N., un parent, est dans l'attente de la réponse d'un intermédiaire à qui elle dit avoir remis deux dossiers de la classe de 6e dans un lycée de la place. « Il (l'intermédiaire) n'a encore rien dit. J'attends », fait savoir la jeune femme. Pour ce service, elle dit avoir déboursé la somme de 100.000 Fcfa par enfant. A cela s'ajoutent, des frais supplémentaires pour le déplacement de son facilitateur.

« Le proviseur ne blague pas. En 6e, c'est 100.000 Fcfa ou rien. Elle doit aller en retraite cette année. Je suis certain qu'elle ne va pas échapper aux affectations », révèle un intermédiaire. Nos tentatives d'en savoir davantage auprès des responsables de ces établissements scolaires n'ont pas prospéré.

## **Mutations**

---